

[*en-tête de la Commission Impériale*]

[*note en marge*] – Affranchir avec 2 timbres et m'envoyer directement la lettre à Londres.

– Quand on écrit au palais de l'Industrie il ne faut pas affranchir du tout. [*fin de la note*]

Londres, hôtel de Cromwell-road
le 11 août 1862

Ma chère Augustine,

Je reçois aujourd'hui seulement ta lettre du 7 c^[ourant]t par laquelle tu m'annonces ton départ. ~~En causant avec quelqu'un ton départ.~~ En causant avec quelqu'un qui connaît bien les eaux du M^t-Dore je me confirme dans ton opinion que la fatigue dont tu te plains sera une chose salutaire. Tâche donc de te bien reposer à Ligoure et de faire un exercice modéré qui te donne des forces sans te fatiguer. Tu ne peux mieux faire à cet égard que de suivre un peu les travaux d'Albert¹, de voir successivement nos derniers travaux :

Le pré Albert
La grande rigole de Las Seillas
Le pré Picart, Etc.

Je te prie de faire examiner par Albert la question du vin pour savoir si tu en as assez pour la campagne. Dans le cas contraire j'en commanderais immédiatement une pièce.

/2/ J'ai appris que Mangon² est occupé pour toute la campagne et qu'il ne pourrait pas venir, alors même que tu pourrais le recevoir.

St-Léger³ est arrivé comme je te l'ai déjà écrit. Il restera encore ici la semaine présente : il attend toujours l'accouchement de Berthe⁴ qui n'en finit pas.

Ta combinaison pour avoir une femme de chambre me paraît bonne : la fille sera contente de revenir dans le pays.

Il serait bon de te rendre compte de la question de Fanchette. Il nous faut pour la réserve une grange domestique et tant qu'à prendre un homme marié, j'aimerais mieux un granger qu'un jardinier. Il faudrait voir si l'individu dont m'a parlé Joseph⁵ serait propre à ce premier emploi. Il faudra faire attention aux gages, car on ne doit pas payer un couple qui aura des enfants à élever comme deux célibataires. Peut-être pour ce choix si difficile d'un granger, il faudrait demander quelques conseils à M^{me} de St-Florent⁶. Tâche de bien élaborer cette affaire en conférant avec Joseph. Je voudrais que Landry nous restât, au Bas-Ligoure il faut tâcher d'opérer la transition. Je me demande si

¹ Albert Le Play (1842-1937), fils de Frédéric et d'Augustine.

² Hervé Mangon (1821-1888), ancien élève de l'École polytechnique (1840), ingénieur des ponts et chaussées (1844). Répétiteur à l'École des ponts où il organisa un laboratoire d'analyse des sols, il fut nommé professeur de travaux agricoles et de génie rural au Conservatoire des arts et métiers de Paris en 1864. Gendre du chimiste Jean-Baptiste Dumas. Membre fondateur de la Société internationale des études pratiques d'économie sociale.

³ Albert de Champs de Saint-Léger (1801-1890), propriétaire, conseiller général de la Nièvre, collaborateur de Frédéric Le Play, membre fondateur de la Société internationale des études pratiques d'économie sociale.

⁴ Seconde fille d'Albert de Champs de Saint-Léger et de Claire Thiroux de Gervillier, Berthe (1837-1921) avait épousé Raymond Jules des Hays de Gassart en 1860.

⁵ Régisseur de Ligoure.

⁶ Probablement Marie-Justine Vignaud Dupuy de Saint-Florent (1812-1877), épouse de l'agent voyer de la Haute-Vienne.

l'ancien métayer de Pazat, venant de Pierre-Buffière, ne serait pas notre homme pour la réserve comme granger : mais dans le cas que ferait-on de Fanchette : je n'aime pas à renvoyer des gens de la terre.

Ton bien affectionné et qui sera bien heureux de te revoir.

F. Le Play